

Boucle de l'Oussella

Serre-Ponçon - Réallon



Cairns sur le sentier de l'Oussella (Mireille Coulon © Parc national des Ecrins)



Une agréable randonnée familiale en boucle avec un beau point de vue sur la vallée de Réallon.

La montée commence dans la fraîcheur d'un bois de hêtre puis d'une belle forêt de mélèzes avant d'arriver à d'anciens près de fauche, témoignage des activités passées. Les ruines d'anciens chalets d'alpage rappellent ce qu'était la vie en montagne. Quand le sentier passe en balcon le paysage s'ouvre en un large point de vue sur la vallée de Réallon.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 6.6 km

Dénivelé positif : 434 m

Difficulté : Facile

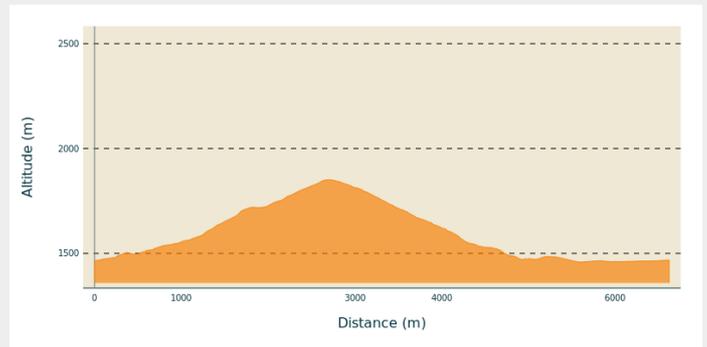
Type : Boucle

Thèmes : Faune, Flore et forêt, Patrimoine et histoire

Itinéraire

Départ : Parking des Gourniers, Réallon
Arrivée : Parking des Gourniers, Réallon
Balisage :  GR  PR
Communes : 1. Réallon

Profil altimétrique



Altitude min 1459 m Altitude max 1851 m

Du parking, traverser le pont, au carrefour du hameau prendre la direction de Chargès, remonter la rue jusqu'à la dernière maison.

1. Prendre le sentier à droite direction l'Oussella
2. Après la marmite de Géant et le pont, continuer à gauche direction l'Oussella. Traverser le ruisseau de la cascade et garder le sentier principal dans la hêtraie. Après quelques lacets, à la sortie du mélézin, traverser les anciens prés de fauche et un ruisseau. Franchir le ravin et le torrent de la Pissarotte pour arriver au pied d'une autre zone d'anciens prés qu'il faut remonter (cairns et flèche).
3. Prendre à droite et cheminer jusqu'au carrefour (poteau) fin de la montée et point de vue. Suivre Les Gourniers par Le Villard. Passer devant les anciens chalets d'alpage et Fouents (point de vue) et descendre vers Le Villard. Longer le bord du ravin jusqu'au poteau (flèche droite). Après la série de lacets, prendre à droite dans le champ avant les abreuvoirs, puis à gauche 50m plus bas (petit poteau flèche). Longer un clapier d'épierrement et poursuivre par des petits lacets (cairns). Traverser la combe et rejoindre le sentier du fort.
4. Prendre le sentier à droite direction Les Gourniers.
5. Arrivé à la piste, suivre les Gourniers à droite (balisage GR rouge et blanc).
6. En haut d'une montée, laisser la piste en continuant tout droit (poteau avec flèche). Rester sur le GR jusqu'à rejoindre la route pour revenir au parking.

Toutes les infos pratiques

i Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



! Recommandations

Afin d'éviter les conflits d'usage, les chiens de compagnie sont interdits sur l'alpage traversé du 15 juin au 15 septembre par arrêté municipal.

De juin à octobre, possible présence d'un troupeau accompagné de chiens de protection.

Mieux comprendre le rôle des chiens de protection et connaître les bons comportements à adopter en cas de rencontre : [en vidéo](#)!

Comment venir ?

Transports

Pensez au covoiturage : <https://www.blablacar.fr/>

Accès routier

Depuis Savines-Le-Lac (17km), prendre la D41 jusqu'à Réallon. Suivre ensuite la D241 jusqu'au hameau des Gourniers au fond de la vallée.

Parking conseillé

Parking des Gourniers, Réallon

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2400m.

Lieux de renseignement

Centre d'information des Gourniers (ouverture estivale)

Les Gourniers, 05160 Réallon

embrunais@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 44 30 36

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Maison du Parc de l'Embrunais

Place de l'Église, 05380 Châteauroux-les-Alpes

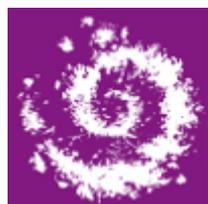
embrunais@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 43 23 31

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>